



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 12 – Semaine du 12 au 16 avril 2021

En bref

Tunisie :

- Le déficit budgétaire s'établit finalement à 10,4% du PIB en 2020 et la dette publique atteint 83,5% du PIB
- Le déficit commercial atteint 3,1 Md TND (940 M EUR) au premier trimestre 2021
- Lancement d'un programme visant à dynamiser les investissements de la diaspora et signature d'une convention pour le développement de l'investissement
- La Tunisie est le premier investisseur africain en France en 2020 et le 20ème mondial
- Coronavirus : le gouvernement alloue 100 M USD aux populations vulnérables et rétablit le couvre-feu à 22h
- Tunisair annonce la reprise des vols vers la Libye
- La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire au cours du premier trimestre 2021

LE CHIFFRE À RETENIR

83,5%

Dette publique tunisienne en % du PIB en 2020

Libye :

- Le taux d'inflation a atteint +1,4% en 2020 et la Libye a enregistré un excédent courant de 2,4% du PIB en 2019
- La France fournit 1 M EUR supplémentaire pour l'organisation des élections nationales du 24 décembre 2021
- Le gouvernement lance une plateforme interactive intitulée « Hakomitna »
- La Turquie signe plusieurs accords de coopération avec la Libye
- La campagne de vaccination contre le Covid-19 a été lancée
- Afriqiyah Airways en passe de reprendre les liaisons aériennes entre l'Aéroport International de Misrata (MRA) et l'aéroport Burj Al Arab d'Alexandrie (HBE)
- Deux aéroports libyens seront, prochainement, de nouveau opérationnels

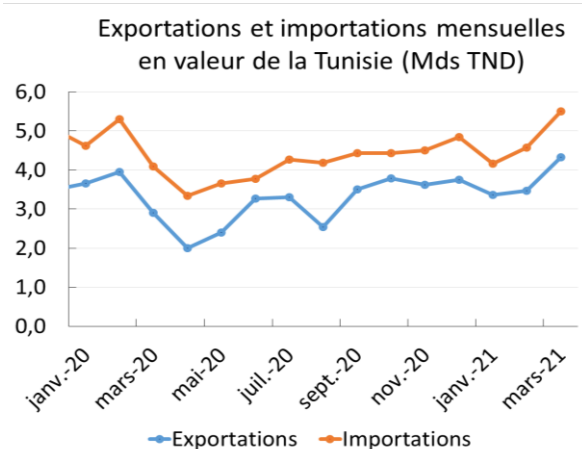
Tunisie

- Le déficit budgétaire s'établit finalement à 10,4% du PIB en 2020 et la dette publique atteint 83,5% du PIB

L'exécution du budget à fin décembre fait état d'une **baisse des ressources propres de 5,3% sur un an**, d'une **hausse des dépenses de 15,4%** et d'un **creusement du déficit de -4,1 à -11,6 Md TND (de -1,3 à -3,5 Md EUR)**. La **baisse des ressources propres (-5,3% en g.a. à 30,7 Md TND – 9,3 Md EUR)** a été moins importante qu'attendue (-6,1% dans la Loi de Finances complémentaire de décembre 2020) et provient essentiellement de celle des recettes de TVA (-7,6% à 7,2 Md TND – 2,2 Md EUR) et de l'impôt sur les sociétés (-18,6% à 3,1 Md TND – 940 M EUR), en lien avec l'impact de la crise de la covid-19 sur l'activité économique. En parallèle, les **dépenses publiques hors service de la dette** (intérêts et remboursement du principal) **ont augmenté** (+15,4% en g.a. à 37,7 Md TND – 11,5 Md EUR), mais dans une moindre mesure par rapport aux prévisions de la LFC (qui prévoyait +16,7%). La **baisse des dépenses d'interventions et transferts** (-6,3% à 4,5 Md TND – 1,4 Md EUR – notamment grâce à la baisse des subventions aux carburants de -42% à 1,5 Md TND) n'a pas permis de compenser **l'accroissement de la masse salariale** (+14,5% à 19,2 Md TND – 5,8 Md EUR –, soit 64% des dépenses de fonctionnement et 50,1% des dépenses totales hors service de la dette) et des dépenses d'investissement (+17,0% à 7,2 Md TND). **Le déficit budgétaire s'est établi à 11,7 Md TND, soit 10,4% du PIB**, un niveau inférieur à celui prévu par la LFC (-11,7%). Il devrait être réduit à -6,6% d'après la LF 2021 (mais seulement à -9,3% selon le FMI). A noter que les **ressources d'emprunt (satisfaisant le besoin de financement) en 2020 ont progressé de +65,6% en g.a. à 15,9 Md TND – 4,8 Md EUR**, et devraient atteindre 18,6 Md TND cette année selon la LF 2021 (mais 22,5 Md TND selon le FMI). Il s'agit pour 30% d'emprunts extérieurs auprès des bailleurs et pour 70% d'emprunts

domestiques. Enfin, **l'encours de la dette fin décembre 2020 s'élevait à 92,8 Md TND (28,2 Md EUR), soit 83,5% du PIB**. Il s'agit essentiellement de la dette extérieure (66%).

- Le déficit commercial atteint 3,1 Md TND (940 M EUR) au premier trimestre 2021



Selon les chiffres de l'Institut National de la statistique, la hausse des exportations au premier trimestre 2021 (+6,2% à 11,2 Md TND en glissement annuel) a été plus importante que celle des importations (+1,5% à 14,2 Md TND en g.a.). Sur le plan sectoriel, coté exportations, si quelques secteurs continuent d'enregistrer de fortes baisses, en particulier les mines, phosphates et dérivés (-18,3%) et l'énergie (-15,3%), **d'autres ont récupéré totalement ou en partie leur niveau de 2019** : c'est le cas des autres industries manufacturières (+13,7%), des industries mécaniques et électriques (+12,1%) et du textile, habillements et cuirs (+6,5%). Côté importations, à l'exception du secteur énergétique (-35,0%) et des autres industries manufacturières (-0,9%), l'ensemble des autres secteurs ont enregistré une hausse, et notamment pour les secteurs agricoles (+20,9%), les mines, phosphates et dérivés (+13,4%) et les industries mécaniques et électriques (+11,7%). *In fine*, le poids du secteur énergétique dans le déficit début 2021 est de 33,5%, un chiffre largement inférieur en comparaison avec la

même période en 2020 (50%), mais stable par rapport à l'ensemble de l'année 2020 (33%). **La reprise des échanges a été particulièrement marquée au mois de mars 2021**, où les exportations ont atteint 4,3 Md TND (+48,6% par rapport à mars 2020), et les importations 5,5 Md TND (+34,3%).

- **Lancement d'un programme visant à dynamiser les investissements de la diaspora et signature d'une convention pour le développement de l'investissement**

L'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA) et le Ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement ont lancé le 8 avril le programme **#UpTunisia by FIPA**, qui vise à dynamiser l'investissement de la diaspora en Tunisie. Les Tunisiens résidant à l'étranger (dont les transferts ont représenté 1,7 Md EUR en 2020) pourront ainsi **financer ou porter eux-mêmes des projets dans les secteurs du numérique, des industries manufacturières, de l'agroalimentaire et de la santé**. Ce programme s'inscrit dans le projet « Développement des opportunités d'emploi et d'investissement », co-financé par l'Union Européenne et l'Allemagne et est mis en œuvre par l'agence allemande pour la coopération internationale (GIZ). Par ailleurs, une **convention pour le développement des investissements** a été signée le 9 avril entre l'Instance tunisienne de l'investissement (TIA), l'Association tunisienne des investisseurs en capital (ATIC) et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (APTBEF). Elle permettra la **promotion de l'investissement, le développement d'entreprises dans des secteurs compétitifs à l'export et la création d'emplois**, notamment grâce à la mise en réseau des partenaires des trois signataires.

- **La Tunisie est le premier investisseur africain en France en 2020 et le 20^{ème} mondial**

Le [Bilan des investissements étrangers en France en 2020](#) publié par Business France **place la Tunisie à la première place des pays africains investissant en France en 2020** en termes de projets (9) et de création d'emplois (194), devant le Maroc (6 projets pour 40 emplois) et la Côte d'Ivoire (4 projets pour 86 emplois). La région Afrique du Nord (Tunisie, Maroc, Algérie et Mauritanie) a réalisé 15 projets d'investissements en 2020 dans les secteurs du commerce et distribution (avec notamment la reprise de l'enseigne NAF NAF par le groupe turco-tunisien SY INTERNATIONAL) et l'informatique. Les pays de la zone ont un stock d'investissements directs étrangers (IDE) de 3,1 Md EUR en France, pour 1 300 entreprises et 7 400 salariés.

- **Coronavirus: le gouvernement alloue 100 M USD aux populations vulnérables et rétablit le couvre-feu à 22h**

Deux jours après avoir annoncé de nouvelles mesures contre l'épidémie de coronavirus, le gouvernement est revenu le 10 avril sur l'avancement du couvre-feu à 19h à la demande du Président de la République M. Kais Saïed. Le chef du gouvernement M. Hichem Mechichi a également déclaré que 100 des 300 M USD prêtés par la Banque Mondiale pour la mise en place d'un programme de lutte contre la pauvreté seront consacrés aux populations vulnérables affectées par la pandémie. Enfin, M. Mechichi a annoncé la création d'un nouveau fonds de solidarité au profit des entreprises et personnes impactées par la pandémie. Ce dispositif s'ajoutera au Fonds 1818, qui avait été créé en mars 2020 afin de collecter des fonds auprès de la société civile pour financer la lutte contre l'épidémie de coronavirus. Au 31 décembre 2020, ce fonds avait collecté 204 M TND, dont 111 M TND avaient été utilisés pour l'achat d'équipements (ambulances, protections individuelles) et les salaires des médecins. Au 14 avril, **276 727 cas de contamination à la Covid-19 et 9 480 décès ont été confirmés**.

- **Tunisair annonce la reprise des vols vers la Libye**

Suite à près de sept années d'interruption des vols Tunisair entre la Libye et la Tunisie, notamment en raison des combats armés survenus à l'aéroport de Tripoli au mois de juillet 2014, **la compagnie nationale tunisienne a annoncé la reprise des liaisons aériennes vers Tripoli le 27 avril (3 dessertes hebdomadaires) et vers Benghazi le 30 avril (2 dessertes hebdomadaires)**. A compter du 14 mai, ce rythme sera accru afin d'atteindre trois dessertes hebdomadaires en direction de Tripoli et trois voyages par semaine vers Benghazi. A noter que chaque passager devra présenter un test PCR négatif datant de moins de 72 heures avant d'embarquer à destination du territoire libyen.

connu une hausse de 12,4% pour le blé dur, 17,1% pour le blé tendre et de 37,1% pour le maïs, tandis que les prix de la viande et du sucre ont baissé respectivement de 51,4% et de 4,9%.

- **La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire au cours du premier trimestre 2021**

La balance commerciale alimentaire a enregistré au cours des trois premiers mois de l'année 2021 un déficit de 251,7 M TND (76,3 M EUR) contre un excédent de 176,7 M TND (53,5 M EUR) au cours du premier trimestre 2020, dégradant ainsi le taux de couverture alimentaire (84,9% au premier trimestre 2021 contre 113,5% au premier trimestre 2020). Cette réduction de l'indépendance alimentaire tunisienne est le fait d'une diminution significative (-4,7%) des exportations, concomitante à l'accroissement substantiel (+27,5%) des importations au cours de la période susmentionnée. Précisément, le déficit enregistré est le résultat de l'accroissement des importations céréalières (+31,9%) d'une part et de la diminution des exportations d'huiles d'olives (-14,3%) d'autre part, et ceci malgré la hausse des exportations d'agrumes (+57,9%) et de tomates (+33,6%). Les prix à l'exportation ont connu une hausse de 36,5% pour l'huile d'olive et de 36,2% pour les tomates, a contrario, le prix des dattes, des produits de la pêche et des agrumes a baissé respectivement de 15,1%, 14,1% et de 4,1%. Par ailleurs, les prix à l'importation des céréales ont

Libye

- Le taux d'inflation a atteint +1,4% en 2020, et la Libye a enregistré un excédent courant de 2,4% du PIB en 2019

Selon les données publiées par la Banque centrale de Libye (BCL) dans son [Economic bulletin](#) pour le 4^{ème} trimestre 2020, le **taux d'inflation a atteint +1,4% en 2020**, après une déflation de -2,2% en 2019 et une forte inflation de 13,6% en 2018. L'excédent courant s'est réduit de 15,4 Md LYD en 2018 à 5,7 Md LYD en 2019, soit 2,4% du PIB, principalement lié à l'excédent commercial de 4,7 Md LYD. **Sur le plan géographique**, les exportations, composées à 97,9% de pétrole, ont été principalement destinées à la Chine (17,2%), l'Italie (16%), l'Allemagne (15,8%), l'Espagne (15,4%) et la France (5,8%), tandis que les importations, composées de matériel de transport à 24,1% et de produits agroalimentaires pour 21,6%, provenaient principalement de la Chine (16,5%), la Turquie (13,2%), l'Italie (12,1%) et les Emirats Arabes Unis (8,9%). La France n'était que le 16^e fournisseur de la Libye en 2019 (même position qu'en 2018). La part des importations provenant de France dans le total des importations libyenne a légèrement baissé, passant de 1,7% en 2018 à 1,4% en 2019. **Les réserves en devises de la BCL atteignaient 102,7 Md LYD fin décembre 2020** (19 Md EUR, contre 22 Md EUR fin 2019).

- La France fournit 1 M EUR supplémentaire pour l'organisation des élections nationales du 24 décembre 2021

L'ambassadrice de France en Libye Mme Béatrice Le Fraper du Hellen et le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) M. Gerardo Noto ont signé le 14 avril un accord comprenant une

contribution supplémentaire de 1 M EUR de la France au projet « *Promoting elections for the People of Libya* » du PNUD et de la mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL). Ce projet permettra de **soutenir le Haut comité pour les élections nationales dans la préparation et la tenue des élections de décembre 2021**, avec notamment la fourniture de 12 000 urnes et des cartes d'électeurs. **Le PNUD est parvenu à lever 2,8 M EUR pour ce projet, dont 1,85 M EUR sont financés par la France.**

- Lancement de la plateforme interactive du gouvernement Hakomitna

Le ministre de la communication et des affaires politiques M. Walid Al-Lafi a lancé le 29 mars la plateforme en ligne [Hakomitna](#) (notre gouvernement) afin de favoriser les interactions entre le gouvernement et la population. Cette plateforme centralisera toutes les publications des institutions nationales et fournira des services en ligne.

- La Turquie signe plusieurs accords de coopération avec la Libye

Le chef du gouvernement d'union nationale M. Abdul Hamid Dbeiba s'est rendu à Ankara le 12 avril accompagné de 14 ministres (dont ceux de l'économie et du commerce, des finances, de la planification et de l'industrie) à l'occasion de la première session du **Conseil de coopération stratégique Libye-Turquie**. Plusieurs mémorandums d'entente ont été signés avec le président turc M. Recep Tayyip Erdogan dans **le secteur de la construction** (construction d'un salon à l'aéroport de Tripoli et d'un centre commercial), **de l'énergie** (début de la construction d'une centrale électrique et trois autres en projet), **de l'éducation et des médias**. Ils ont également réitéré leur engagement sur le mémorandum d'entente de 2019 qui redéfinit les frontières maritimes des deux pays et ont convenu de la tenue prochaine d'une Conférence régionale pour le dialogue et la coopération en Méditerranée orientale. Pour

rappel, le GEN a signé l'accord qui crée, selon la Turquie, une zone économique exclusive, de sa côte sud à la côte nord-est de la Libye, et protège les droits aux ressources. La Grèce, Chypre, l'UE et d'autres pays s'opposent à l'accord et le qualifient d'illégal - une accusation que la Turquie a rejetée. Par ailleurs, **le Forum économique turco-libyen s'est tenu le 13 avril en présence d'entreprises spécialisées dans l'énergie, la construction et la santé.** Le ministre libyen de l'économie et du commerce M. Mohammed Al-Huweij a affirmé sa volonté de coopérer avec la Turquie, avec la mise en place prochaine de *free zones* et de zones industrielles qui permettront de reprendre les projets suspendus.

- **Lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19**

Après l'annonce du lancement de la campagne de vaccination le 10 avril par le Centre national pour le contrôle des maladies, le chef du gouvernement d'union nationale, M. Abdul Hamid Dbeiba et le ministre de la santé M. Ali Mohammed Al-Zanati se sont fait vacciner afin de rassurer la population. Au 15 avril, la Libye avait reçu environ 400 000 doses de vaccin, dont 200 000 doses de Sputnik V, 150 000 de Sinovac (offertes par la Turquie) et 57 000 du laboratoire Pfizer, sur une commande totale de 12 millions de doses. Au 14 avril, **170 045 cas de contamination à la Covid-19 et 2 834 décès ont été confirmés en Libye.**

- **Afriqiyah Airways en passe de reprendre les liaisons aériennes entre l'Aéroport International de Misrata (MRA) et l'aéroport Burj Al Arab d'Alexandrie (HBE)**

Afriqiyah Airways assurera prochainement des vols deux fois par semaine, après une interruption de six ans due à l'arrêt des relations diplomatiques entre le Caire et la Libye tripolitaine en 2014.

- **Deux aéroports libyens seront, prochainement, de nouveau opérationnels**

Les dirigeants des aéroports d'Ubari (Ouest) et de Ghadames (Ouest) ont indiqué que des travaux de rénovation sont actuellement en cours afin de permettre une desserte régulière et de respecter les standards internationaux. L'aéroport d'Ubari, via la société Emaar Fezzan et avec le soutien du PNUD, met en œuvre des travaux d'extension de l'aire de stationnement des avions et établit un nouveau couloir de transport. Les dirigeants de cet aéroport ont expliqué que ce projet permettra de recevoir tout type d'avion et de répondre à l'augmentation du trafic aérien en Libye. Concernant l'aéroport de Ghadames, les dirigeants ont indiqué avoir entamé, début avril, les travaux de maintenance afin d'être en mesure de recevoir des vols.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international